

LA LETTRE DE L'AFC

Numéro 3
Septembre 1992

Convention européenne sur les coproductions

Proposée dès le 2 Octobre à la signature des 27 états européens membres du Conseil de la Coopération Culturelle, cette convention est le premier instrument juridique international dans ce domaine. Elle fixe les règles imposées aux coproductions multilatérales (3 pays min.) pour pouvoir prétendre aux aides européennes tout en jouissant de leurs avantages nationaux respectifs. Les participations artistiques, techniques et industrielles d'un pays devront ("en principe") être proportionnelles aux parts acquises par le ou les producteurs le représentant. Si la concurrence devient totalement libre à l'intérieur de ces nouvelles frontières, des garde-fous sont par contre prévus quant à l'équilibre des échanges, au caractère réellement européen des producteurs et des oeuvres. Préalable à sa signature, la France vient de mettre sa législation en conformité avec les dispositions de la convention. Quatre pays membres du Conseil de l'Europe devront l'avoir signée pour qu'elle entre en vigueur. D'autres pays européens non membres du Conseil pourront par ailleurs être invités à s'y joindre.

S'incrinant dans le cadre d'une tentative européenne de coopération culturelle et d'alternative à la domination américaine sur le secteur, l'intention paraît tout à fait louable. Telle quelle cette convention suscite néanmoins en France les plus vives inquiétudes de la Fédération des Industries Techniques, mais aussi de l'AFC, qui en a seulement pris connaissance cet été et commence d'en mesurer la portée. Le cinéma français ne sera-t-il qu'une vache à lait du futur cinéma européen ? Sur quelques points essentiels dont la réciprocité des échanges, le texte est en effet suffisamment flou pour autoriser à peu près tous les "montages" et détournements. Il y aurait également beaucoup à dire -et à revendiquer- sur le système de double agrément national et européen lui-même, basé "en principe" sur un ratio de 15 points sur 19, répartis entre un bloc "création auteur" (7/19), un bloc "création acteurs" (6/19), et un bloc "création technique et tournage" (6/19) dans lequel sont entassés pêle-mêle, tous pour un point, le son et le mixage, le montage, les décors et costumes, le studio ou lieu de tournage, et l'équipe image... Les directeurs de la photographie sont, jusqu'à preuve du contraire, des collaborateurs de création. Du strict point de vue de la qualité des films, leur liberté de choix, déjà de plus en plus restreinte, sera à l'évidence encore amoindrie. Situation paradoxale, alors que depuis des années, au nom d'un cinéma d'auteur que l'on veut promouvoir tant au niveau français qu'europpéen, leur rôle est de facto de plus en plus important...

Mieux vaut tard que jamais. L'AFC se doit donc d'affirmer très rapidement sa position et de la faire connaître. En direction de la presse, du CNC, qui organise les 2 et 9 Octobre un séminaire "tournages en France, tournages à l'étranger", (cf P J.), de la mission Cluzel (cf lettre n°2) et notamment de sa commission "perspectives industrielles", où sont représentés les industries techniques et les syndicats. Enfin, pourquoi pas, en guise de "test", vers la future fédération européenne des D.P. Suite à une conversation avec Michel Thévenet, la FITCA, dont les intérêts sur certains points convergent avec ceux de l'AFC, aimerait également recevoir une lettre de soutien.

Mégacomplexes et grandes batailles (suite)

131 A

Si les mégacomplexes de grandes salles ouverts depuis quelques années en Belgique, en Angleterre et en Allemagne ont eu un effet bénéfique sur la fréquentation globale dans ces pays, toutes les études s'accordent aussi à dire qu'ils ne brillent pas par l'originalité de leur programmation : tous favorisent les films "grand public" américains. Sans doute est-ce pour cela que Warner et UCI (Paramount/Universal) investissent à tour de bras dans ce genre de constructions, notamment en Allemagne ?

Les grands formats crèvent l'écran

7 millions de spectateurs pour la Géode en 7 ans d'existence, 10,000 en moins de deux mois pour le nouveau "dôme Imax" de la Défense, voilà qui est fort honorable pour des salles jugeant entre 425 et 477 spectateurs... Est-ce pour cette raison que le réalisateur Christian Gion, également promu pour l'occasion producteur, distributeur et exploitant, tourne en ce moment un film Imax sur Bernadette Soubirou, qu'il compte exploiter sur place, à Lourdes, dans le futur "plus grand dôme-écran du monde", actuellement en construction ? Il n'en reste pas moins vrai que les films en 70mm, sur 8, 10 ou 15 perforations, les Showscan et autres Omnimax (désormais en relief) ont été les véritables attractions de l'exposition universelle de Séville. Comme quoi les grands formats, s'ils ont du mal à sortir du "gadget" style parcs de loisirs, représentent à présent un confortable marché...

Le montage virtuel entrera-t-il dans les mœurs ?

Depuis quelques années, une mode consiste à associer le tournage d'un long métrage à une série télévisée. Introduite en France chez Eclair en 89, la technique du montage informatique virtuel (cf dossier Sonovision, Mai 92), intéresse certaines productions qui pensent ainsi économiser du temps et donc des agios, le tirage des rushes (au moins partiellement), d'un interpositif et d'un internégatif pour les téléfilms, qui sont transférés directement en vidéo. Plus "amicale" que le montage vidéo bête et méchant, la méthode semble néanmoins encore poser quelques problèmes aux réalisateurs, aux directeurs photo et aux monteurs (absence de projections, télécinémas "mange bords", calage imparfait des coupes virtuelles, conformations laborieuses...). "Pétain" de Jean Marboeuf, vient de tenter l'expérience. L'histoire ne dit pas quel contrôle le directeur de la photographie, Dominique Boulleret, aura sur la qualité de son image, notamment au moment du transfert vidéo en Janvier prochain. Un nouveau volet à ajouter au dossier AFC sur les transferts, par ailleurs toujours en panne ? A suivre.

HDTV/Cinéma : K.O. technique à la première reprise

"L'affaire Seznec", de Yves Boisset, prévoyait également, pour des raisons de budget, d'associer un long-métrage à une version longue de deux épisodes pour la télévision. Son autre particularité était d'être en grandeur nature une expérience de mélange, respectivement à 80 et 20 %, de 35 mm et de HDTV. Tournées en studio, ces dernières séquences ont coûté aussi cher que le reste. Les efforts photographiques de Jacques Loiseleux auront hélas été vains : les prises HDTV ne sont actuellement pas transférables sur film, le chromatisme et les densités n'étant pas maîtrisés. Elles sont donc immontables et inmontables sur support film, aucun raccord n'étant possible. Nous aurons donc seulement droit à la série télévisée...

Le nouveau service du CNC

Un nouveau service "des professions" vient d'être créé au CNC, rattaché à la direction de l'administration et des affaires financières. Dirigé par Alain Lameyre, il aura pour tâches principales la réglementation professionnelle, cartes professionnelles (contact Isabelle Roudot) et autorisations d'exercice (Eliette Cassous). Ce service s'occupera également des relations entre le Centre et les organisations syndicales représentatives des professions.

(FF 11/09)

La CST change de look (suite)

Contrairement à nos dernières et optimistes affirmations (lettre n°2), les nouvelles instances dirigeantes de la CST, comité directeur et comité des programmes ne seront pas élus en Septembre, mais à l'assemblée générale du 3 Novembre prochain.

Création de l'association des assistants opérateurs

On nous annonce la création de l'AAOC, association des assistants -opérateurs du cinéma, qui aurait été créée au printemps et revendique 150 membres. Elle n'a pas encore de secrétariat, nous n'avons à ce jour pu nous procurer ni ses statuts, ni la liste de ses membres. A suivre.

Le coin du libraire

La bibliothèque de l'AFC continue de s'enrichir. Acquisitions du mois :

- Les rencontres cinématographiques de Beaune. Actes du colloque ARP (Ed FEMIS)
- Ciné-mémoire : colloque sur les droits d'auteur, la restauration de la couleur, la musique et les films muets dans différents pays. (Ed FEMIS)

Tous les ouvrages peuvent bien sûr être consultés ou empruntés au bureau. Nous pouvons aussi, si vous le souhaitez, les commander et vous les faire expédier à vos frais.

La personne qui a emprunté le livre de Nestor Almendros est par contre priée de le rapporter rapidement au secrétariat.

En vrac

- La parution des cahiers de l'AFC n°3 est toujours prévue pour la mi-October. Son sommaire reste maigre, quelques articles qui auraient dû nous parvenir le 15 Septembre étant ou toujours pas arrivés. Le comité de rédaction devra donc trancher.
- **Dernière minute** : nous venons de recevoir un fax du CNC précisant le contenu du séminaire des 2 et 9 Octobre. Vous le trouverez en annexe. Si vous êtes disponibles et avez une aventure intéressante à raconter, vous y êtes cordialement invités. Contact via Jacques Loiseleux (45 34 54 07).

A noter

■ Pour la quatrième fois cette année, notre avant première technique mensuelle, qui aurait dû avoir lieu au Palais de Tokyo le 5 Octobre, est annulée faute de combattants. Prochaine projection début Novembre?

■ Les 2èmes "rencontres internationales des lumières" Kodak auront lieu les 7 et 8 Octobre prochain, à 20H30, à l'espace cinéma Kodak. Au menu : une rencontre Henri Alekan / Robert Doisneau. Un documentaire, "questions de lumières" sera projeté en avant-première.

■ Le 1er Salon du Livre de Cinéma aura lieu au Palais de Tokyo les 17 et 18 Octobre, dans le cadre des agapes "La fureur de lire". Parisiens bibliophiles, à vos chéquiers...

■ Les 2èmes rencontres cinématographiques de Beaune, organisées à l'initiative de l'ARP, auront lieu du 15 au 18 Octobre.

■ et le 7ème festival de l'image du 19 au 24 à Chalon.

Colloques prévus:

- Facteurs techniques et contenu expressif de l'image (20, 9H30) ;
- Le montage virtuel (22, 9H30) ;
- HDTV (23, 9H30) ;
- Les effets spéciaux (23, 15H).

Parmi les membres de l'AFC, participeront à la compétition :

- R. Alazraqui (La vieille qui marchait dans la mer) ;
- T. Arbogast (Le Brasier) ;
- D. Lenoir (Paris s'éveille) ;
- W. Lubtchansky (La belle noiseuse)
- E Machuel (Van Gogh).

Quant aux invitations de l'AFC, ont pour l'instant répondu les Anglais, les Russes et le Tchèque.

A.F.C - 16 rue Saint-Ferdinand 75017 Paris - Tel & Fax : 40.68.99.56

Diffusion réservée aux membres,
reproduction totale ou partielle uniquement sur demande

SECRET

FOR THE USE OF THE PRESIDENT

(U)

At the time of the meeting, the President was informed that the information was being provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

(U)

It is noted that the information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

(U)

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

The information was provided to the President for his personal use and that it was not to be disseminated to other officials.

SEMINAIRE**TOURNAGES EN FRANCE - TOURNAGES A L'ETRANGER****Objet:**

Au delà du constat du départ de nombreuses productions vers les pays de l'ancienne Europe de l'Est, vers l'Europe du Sud ou l'Afrique du Nord, il convient de s'interroger sur le bilan réel de ces tournages délocalisés. Une étude quantitative, visant à comparer des tarifs de prestations, des salaires, à tenter d'évaluer les surcoûts induits par ces départs (voyages, défrailements ...), ne peut rester que très théorique, chaque film étant un cas d'espèce.

Une présentation de diverses expériences concrètes, où des producteurs expliqueront les raisons ayant motivé leur choix et mettront en regard la réalité du bilan qu'ils peuvent en tirer permettra mieux, par la multiplicité des cas présentés, de tirer des enseignements réels.

Ce séminaire devrait permettre d'apporter une meilleure visibilité quant aux forces et faiblesses (réelles ou supposées), de l'offre française en la matière.

Forme:

Une série d'exposés relatant des expériences concrètes.

Les cas présentés devront être:

- le plus près possible des faits
- divers quant aux lieux de tournage, aux formes de production, aux genres de produits, aux budgets ...

Ils ne donneront pas lieu à débat, sauf demande de précisions ou d'éclaircissements. Il ne s'agit pas de distribuer des bons ou mauvais points, mais de comprendre les mécanismes sous-tendant les différents choix.

Public:

Le séminaire réunira des représentants des diverses professions impliquées dans le processus de fabrication de films. Il ne sera ouvert ni au public, ni à la presse.

Il ne s'agit pas d'un forum mais d'une réunion de travail.

le film français

UNE SEMAINE DE CINÉMA

N° 2411 - 17 JUILLET 1992



Né en janvier 1947, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'un Master of Art de l'Université de Chicago, Jean-Paul Cluzel entre à l'Inspection générale des finances, en 1972, à sa sortie de l'ENA (promotion « Charles de Gaulle »). Rapporteur général du Conseil des impôts (1975-1977) et parallèlement chargé de mission au secrétariat général du Comité international pour les questions de coopérations économiques européennes (1976); il fut ensuite conseiller technique (chargé des questions financières et des affaires européennes) au cabinet de Jean François-Poncet au ministère des Affaires étrangères, de 1979 à 1981; Conseiller financier pour l'Afrique centrale, orientale et australe à la direction du Trésor (1982-1985), il fut ensuite sous-directeur, chargé de la recherche et du développement (1985-1986), puis directeur de l'outre-mer et de l'étranger au Groupe des assurances nationales GAN, (1986). Directeur du cabinet de Bernard Bosson au ministère chargé des Affaires européennes de septembre 1986 à mai 1988, il revint ensuite à l'Inspection générale des Finances. Adjoint au chef du service de l'Inspection générale des finances (Pierre Gisserot) depuis avril 1990, Jean-Paul Cluzel est, depuis juin 1991, secrétaire permanent du Conseil de prospective et d'évaluation et secrétaire du Comité stratégique du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

LA MISSION CLUZEL

Les commissions :

Création

et production

Rapporteur : Gilles-Marie Tiné

Alain Rocca
(Producteur, Lazennec),
René Bonnell
(Canal +),
Jean-François Le Petit
(Producteur, Flash Films),
Alain Terzian
(Union des producteurs de films),
Didier Kunslinger
(Cofiloisirs),
Jean-Jacques Beineix
(Réalisateur, Producteur),
Jean Cazès
(Initial Groupe),
Christine Pascal
(Réalisateur).

Cinéma, TV et Vidéo
Rapporteur : Agnès Saal

Denys Granier-Deferre
(SRF),
Nicolas Seydoux

(PDG Gaumont),
Pascal Rogard
(ARP et Chambre Syndicale des
Producteurs),
Alain Le Diberber
(Présidence commune A2/FR3)
Marc-André Feffer
(Canal +),
Jean-Marc Ageorges
(Exploitant),
Alain Sussfeld
(UGC),
Jean-Pierre Warnke-Dherines
(Vidéo CIC),
François Parrot
(Syndicat des artistes interprètes).

Perspectives
industrielles
Rapporteur Daniel Coudineau

Bertrand Dormoy
(Eclair),
Jacques Driencourt
(Studios Boulogne-Billancourt),
Michel Thevenet
(Président de la Fédération des
industries techniques),
Patrick Vernay

(Directeur général SFP),
Jean Voirin
(Fédération CGT du spectacle),
Stéphane Pozderec
(Syndicat autonome des
techniciens),
Marc Goldstaub
(Directeur de production de
Gaumont)
Bruno Berthemy
(Délégué général UPF).

Les salles et leur public
Rapporteur :
Jean-René Marchand

Guy Verrecchia
(PDG d'UGC),
Denis Chateau
(Pathé),
Pierrick Goler
(Exploitant Région Bretagne),
Alain Noailles
(Exploitant salle de recherche,
Nîmes),
Jean Labadie (Bac films),
Philippe Paumelle
(Exploitant Soredic),
Brigitte Aknin (Max Linder),
René Cleitman (Producteur),
Patrice Leconte (Réalisateur).